

États financiers du

CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

31 décembre 2020 et 2019

CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

31 décembre 2020 et 2019

Table des matières

États de la situation financière	1
États du résultat global	2
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableaux des flux de trésorerie	4
Inventaire du portefeuille	5
Notes complémentaires aux états financiers	6-13

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts de
Caldwell Canadian Value Momentum Fund (le « Fonds »)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019, et les états du résultat global et des variations des actifs nets attribuables aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Le 23 mars 2021

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers audités ci-joints ont été préparés par **Caldwell Investment Management Ltd.** en sa qualité de fiduciaire de la fiducie. Le fiduciaire de la fiducie est responsable de l'information et des déclarations contenues dans ces états financiers audités.

Le fiduciaire maintient des procédés appropriés afin de s'assurer que l'information financière est pertinente et fiable. Les états financiers audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements du fiduciaire. Les principales méthodes comptables que le fiduciaire estime appropriées pour la fiducie sont décrites à la note 3 des états financiers audités.



Au nom du fiduciaire

Date : Le 23 mars 2021

CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

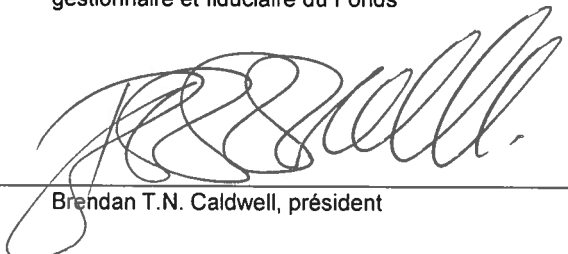
États de la situation financière

Aux 31 décembre 2020 et 2019

ACTIFS	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
Actifs courants				
Trésorerie	9 761 756	\$	5 182 128	\$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (note 4)	92 604 057		48 535 786	
Dividendes à recevoir	126 753		62 088	
Charges payées d'avance	17 452		55 310	
Montant à recevoir du gestionnaire	14 272		35 488	
Souscriptions à recevoir	255 588		39 504	
	<u>102 779 878</u>	\$	<u>53 910 304</u>	\$
 PASSIFS				
Passifs courants				
Charges à payer	123 314		104 996	
Frais de gestion à payer (note 6)	53 762		35 330	
Honoraires liés au rendement à payer (note 6)	528 055		2 641	
Rachats à payer	<u>117 998</u>		<u>166 710</u>	
	<u>823 129</u>		<u>309 677</u>	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>101 956 749</u>	\$	<u>53 600 627</u>	\$
 Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série				
Série A*	30 699 876	\$	19 630 404	\$
Série D	373 341		139 666	
Série F	54 791 195		33 830 557	
Série I	<u>16 092 337</u>		<u>-</u>	
	<u>101 956 749</u>	\$	<u>53 600 627</u>	\$
 Nombre de parts en circulation (note 8)				
Série A*	1 773 615		1 256 679	
Série D	21 668		8 952	
Série F	2 712 628		1 857 538	
Série I	796 939		-	
 Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part				
Série A*	17,31	\$	15.62	\$
Série D	17,23		15.60	
Série F	20,20		18.21	
Série I	20,19	\$	-	\$

*Auparavant, parts de série O

Approuvé au nom de Caldwell Investment Management Ltd.,
gestionnaire et fiduciaire du Fonds



Brendan T.N. Caldwell, président

Se reporter aux notes complémentaires.

CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

États du résultat global

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

	2020		2019	
Produits				
Dividendes	684 077	\$	441 297	\$
Produits d'intérêts aux fins de distribution	8 399		19 648	
Perte de change sur les devises et les autres actifs nets	(31)		-	
Gain (perte) réalisé à la vente de placements et sur les contrats à terme de gré à gré	3 681 698		1 276 012	
Variation de la plus-value latente des placements et des devises	5 261 116		6 156 833	
	<u>9 635 259</u>		<u>7 893 790</u>	
Charges				
Honoraires liés au rendement (note 6)	528 055		2 641	
Coûts de transaction (note 6)	464 167		273 957	
Frais de gestion (note 6)	454 788		381 243	
Frais d'administration	165 027		149 401	
Frais juridiques	82 251		44 875	
Honoraires d'audit	52 001		60 341	
Droits de garde	23 122		15 193	
Frais de dépôt	21 536		8 202	
Honoraires du comité d'examen indépendant	5 141		5 601	
Retenues d'impôt à la source	312		-	
	<u>1 796 400</u>		<u>941 454</u>	
Moins : remboursement des charges (note 6)	<u>(42 853)</u>		<u>(47 193)</u>	
	<u>1 753 547</u>		<u>894 261</u>	
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	<u>7 881 712</u>	\$	<u>6 999 529</u>	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série				
Série A*	2 535 343	\$	2 605 601	\$
Série D	28 436		(1 737)	
Série F	4 225 596		4 395 665	
Série I	1 092 337	\$	-	\$
	<u>7 881 712</u>	\$	<u>6 999 529</u>	\$
Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice				
Série A*	1 401 691		1 274 225	
Série D	15 391		8 952	
Série F	2 059 873		1 732 928	
Série I	691 472		-	
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part				
Série A*	1,81	\$	2,04	\$
Série D	1,85		(0,19)	
Série F	2,05		2,54	
Série I	1,58		-	

*Auparavant, parts de série O

Se reporter aux notes complémentaires.

CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice
31 décembre 2020					
Série A	19 630 404 \$	10 936 893 \$	(2 402 764) \$	2 535 343 \$	30 699 876 \$
Série D	139 666	216 570	(11 331)	28 436	373 341
Série F	33 830 557	28 120 084	(11 385 042)	4 225 596	54 791 195
Série I	—	15 000 000	—	1 092 337	16 092 337
	<u>53 600 627 \$</u>	<u>54 273 547 \$</u>	<u>(13 799 137) \$</u>	<u>7 881 712 \$</u>	<u>101 956 749 \$</u>

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice
31 décembre 2019					
Série A*	16 656 671 \$	4 472 517 \$	(4 104 385) \$	2 605 601 \$	19 630 404 \$
Série D	—	141 403	—	(1 737)	139 666
Série F	32 206 212	11 594 035	(14 365 355)	4 395 665	33 830 557
	<u>48 862 883 \$</u>	<u>16 207 955 \$</u>	<u>(18 469 740) \$</u>	<u>6 999 529 \$</u>	<u>53 600 627 \$</u>

*Auparavant, parts de série O

CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019

	2020		2019	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :				
Activités d'exploitation				
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 881 712	\$	6 999 529	\$
Ajustements pour éléments hors trésorerie				
Coûts de transaction	101 183		-	
Perte de change sur les devises et les autres actifs nets	31		-	
Gain (perte) réalisé à la vente de placements	(3 681 698)		(1 276 012)	
Variation de la plus-value latente des placements et des devises	(5 261 116)		(6 156 833)	
Variation des soldes hors trésorerie				
(Augmentation) des dividendes à recevoir	(64 665)		(8 016)	
Diminution des montants à recevoir relativement aux placements vendus	-		417 542	
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	37 858		(40 197)	
Diminution du remboursement des charges à recevoir	21 216		1 060	
(Augmentation) des souscriptions à recevoir	(216 084)		(39 398)	
Augmentation des charges à payer	18 318		33 892	
Augmentation des frais de gestion à payer	18 432		5 677	
Augmentation (diminution) des honoraires liés au rendement à payer	525 414		(22 480)	
(Diminution) augmentation des rachats à payer	(48 712)		166 710	
Produit de la vente de placements	120 946 701		27 454 326	
Achat de placements	<u>(156 173 341)</u>		<u>(46 374 584)</u>	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	<u>(35 894 751)</u>		<u>(18 838 784)</u>	
Activités de financement				
Produit de l'émission de parts rachetables	53 848 344		16 019 845	
Montant payé au rachat de parts rachetables	<u>(13 373 934)</u>		<u>(18 281 630)</u>	
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>40 474 410</u>		<u>(2 261 785)</u>	
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	4 579 659		(21 100 569)	
Perte de change sur la trésorerie	(31)		-	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>5 182 128</u>		<u>26 282 697</u>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>9 761 756</u>	\$	<u>5 182 128</u>	\$
Information supplémentaire*				
Intérêts versés	93	\$	10	\$
Intérêts reçus	8 399		17 138	
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt à la source	633 148		418 875	

*Incluse dans les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

CALDWELL CANADIAN VALUE MOMENTUM FUND

Inventaire du portefeuille

Au 31 décembre 2020

Nombre d'actions ou de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
Actions canadiennes				
158 600	AirBoss of America Corp.	3 230 473	\$ 2 499 536	\$ 2,45
79 900	Altus Group Ltd.	4 326 911	3 926 286	3,85
493 400	B2Gold Corp.	3 601 313	3 517 942	3,45
72 800	BRP Inc.	4 690 197	6 121 752	6,00
125 800	Canfor Corp.	2 529 796	2 890 884	2,84
23 900	Cargojet Inc.	3 522 192	5 134 437	5,04
600 200	Champion Iron Ltd.	1 630 548	2 766 922	2,71
66 600	Dye & Durham Ltd.	3 399 949	3 364 632	3,30
15 000	FirstService Corp.	2 658 168	2 613 300	2,56
60 000	iA Société financière inc.	3 572 141	3 310 800	3,25
200 000	Interfor Corp.	3 540 481	4 754 000	4,66
1 120 000	Karora Resources Inc.	4 035 322	4 222 400	4,14
13 000	Kinaxis Inc.	1 771 618	2 344 420	2,30
65 800	Linamar Corp.	2 614 502	4 436 236	4,35
360 000	Major Drilling Group International Inc.	2 904 858	2 768 400	2,72
33 000	Maxar Technologies Inc.	1 073 788	1 623 930	1,59
470 000	Mullen Group Ltd.	4 655 906	5 123 000	5,02
61 000	Nutrien Ltd.	3 587 624	3 735 640	3,66
78 400	Real Matters Inc.	1 270 217	1 506 064	1,48
580 000	Seven Generations Energy Ltd.	3 662 545	3 833 800	3,76
125 200	Stelco Holdings Inc.	1 791 112	2 845 796	2,79
43 000	Stella-Jones Inc.	2 006 720	1 990 040	1,95
80 000	TFI International Inc.	5 414 226	5 242 400	5,14
73 000	West Fraser Timber Co., Ltd.	5 408 267	5 969 940	5,86
673 500	Xebec Adsorption Inc.	2 878 103	6 061 500	5,95
		<u>79 776 977</u>	<u>92 604 057</u>	<u>90,82</u>
Total des placements détenus		79 776 977	92 604 057	90,82
Commissions et autres coûts de transaction liés au portefeuille		<u>(30 352)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Placements nets détenus		<u>79 746 625</u>	\$ 92 604 057	90,82
Autres actifs, montant net			9 352 692	9,18
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			<u>101 956 749</u>	\$ 100,00

Se reporter aux notes complémentaires.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020 et 2019

Objectif de placement

L'objectif de placement du Fonds est de dégager une croissance du capital en investissant dans un panier concentré d'actions canadiennes présentant le plus grand potentiel de gains de capital sur une période de détention modérée.

1. CONSTITUTION DU FONDS

Le Canadian Value Momentum Fund (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province de l'Ontario qui est entrée en activité le 8 août 2011 à titre de fonds d'investissement privé. Le Fonds est devenu un fonds commun de placement dont les titres sont offerts au public aux termes d'un prospectus simplifié daté du 20 juillet 2017. Le Fonds est régi par une déclaration de fiducie modifiée et mise à jour datée du 5 juin 2020, en sa version modifiée à l'occasion. Caldwell Investment Management Ltd., une filiale entièrement détenue de Caldwell Financial Ltd., est le gestionnaire et le fiduciaire.

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables d'une même série qui donnent droit égal, à tous les égards, à une part proportionnelle de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Toutes les parts rachetables du Fonds sont rachetables au gré des porteurs de parts.

L'adresse du siège social du Fonds est la suivante : 150, rue King Ouest, bureau 1702, C.P. 47, Toronto (Ontario) M5H 1J9.

Les états financiers ont été approuvés par le gestionnaire et le fiduciaire et autorisés à être publiés le 23 mars 2021. Ils comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2020 et 2019 et l'inventaire du portefeuille au 31 décembre 2020 ainsi que les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019.

Les présents états financiers ne rendent compte que des actifs, des passifs, des produits et des charges du Fonds et ne comprennent pas les actifs, les passifs, les produits et les charges du gestionnaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les présents états financiers ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») applicables à la préparation des états financiers annuels.

Les présents états financiers annuels ont été préparés au coût historique, à l'exception des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont présentés à la juste valeur. Les méthodes comptables appliquées aux présents états financiers annuels sont basées sur les IFRS publiées et en vigueur en date du 31 décembre 2020.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le résumé des principales méthodes comptables du Fonds est présenté ci-dessous :

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les actifs et passifs financiers, comme les placements, les dérivés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les autres débiteurs et créditeurs. Le Fonds classe et évalue les instruments financiers conformément à IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Au moment où ils sont comptabilisés pour la première fois, les instruments financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »). Tous les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états de la situation financière lorsque le Fonds devient partie aux exigences contractuelles de l'instrument et sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir des flux de trésorerie de l'instrument a expiré ou que le Fonds a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété. Les opérations d'achat et de vente de placements sont comptabilisées à la date de l'opération.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont ultérieurement évalués à la JVRN, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états du résultat global.

La juste valeur des placements et des dérivés est établie selon des méthodes comptables essentiellement similaires à celles utilisées pour l'évaluation de la valeur liquidative du Fonds aux fins du traitement des opérations des porteurs de parts conformément au Règlement 81-106 *sur l'information continue des fonds d'investissement*. La valeur liquidative d'une série donnée est calculée selon la quote-part de cette série dans l'actif et le passif du Fonds communs à toutes les séries, déduction faite du passif du Fonds attribuable uniquement à cette série. Aux 31 décembre 2020 et 2019, il n'y avait aucun écart entre la valeur liquidative par part du Fonds et l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part.

Évaluation des placements

La juste valeur correspond au prix qui serait reçu à la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une opération normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur est déterminée comme suit :

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020 et 2019

- (a) Les placements négociés sur un marché actif par l'intermédiaire de bourses organisées reconnues et de marchés hors cote sont évalués selon les cours de clôture à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours négocié sur le marché des actifs et des passifs financiers lorsque le dernier cours négocié est compris dans l'écart acheteur-vendeur à la date en question. Lorsque le dernier cours négocié n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflète le mieux la juste valeur compte tenu des faits et circonstances particuliers applicables.
- (b) Les placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds a recours à diverses méthodes et pose des hypothèses qui sont fondées sur la conjoncture qui existe à chaque date de présentation de l'information financière et qui comprennent l'utilisation d'opérations récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, le renvoi à d'autres instruments qui sont sensiblement les mêmes, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les participants au marché qui font le plus grand usage possible de données d'entrée observables.
- (c) Les options sont évaluées au cours de clôture de la principale bourse ou du principal marché hors cote sur lequel le contrat est négocié.
- (d) Les contrats de change sont évalués en tenant compte de la différence entre les taux contractuels à terme et les taux moyens à terme pour les devises détenues (acheteur ou vendeur) à la date d'évaluation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, qui comprennent les dépôts auprès d'institutions financières dont la date d'échéance initiale est, à la date d'achat, de 90 jours ou moins, sont comptabilisés à leur juste valeur, qui se rapproche de leur coût amorti en raison de leur grande liquidité et de leur courte échéance. En situation de découvert bancaire net, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés à titre de passifs courants dans les états de la situation financière.

Coûts de transaction et commissions liés au portefeuille

Les commissions et les autres coûts de transaction du portefeuille sont des coûts marginaux directement liés à l'acquisition, à l'émission ou à la vente d'un placement. Ces coûts comprennent les honoraires et commissions versées aux courtiers, les droits imposés par les agences de réglementation et les bourses de valeurs, et les taxes et autres droits exigibles sur les transferts de valeurs. Ces coûts sont comptabilisés en charges dans les états du résultat global.

Coût des placements

Le montant payé pour chaque titre, déterminé selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille, correspond au coût des placements, le cas échéant.

Opérations de placement et produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont présentés dans les états du résultat global. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les instruments d'emprunt, sauf en ce qui a trait aux obligations à coupon zéro.

Le produit d'intérêts aux fins de distribution présenté dans les états du résultat global représente le taux d'intérêt nominal sur les instruments d'emprunt comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées ou les escomptes reçus à l'achat d'instruments d'emprunt, sauf en ce qui a trait aux obligations à coupon zéro, qui sont amorties de façon linéaire et incluses dans les états du résultat global. Les intérêts à recevoir sont présentés dans les états de la situation financière selon les taux d'intérêt stipulés pour les instruments d'emprunt. Le produit d'intérêts est cumulé quotidiennement.

Le revenu de dividende et les distributions provenant des placements, notamment des fonds négociés en bourse (les « FNB »), sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Contrats de change à terme et conversion des devises

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture financière ou pour s'exposer à une devise donnée. Les gains et les pertes latents sur les contrats de change à terme sont inscrits au poste « Variation de la plus-value latente des placements et des devises » des états du résultat global. À la clôture d'un contrat, le gain ou la perte est inclus au poste « Gain (perte) réalisé à la vente de placements et sur les contrats à terme de gré à gré ». Les montants des règlements en cours à la clôture des contrats de change à terme sont inclus au poste « Contrats à terme de gré à gré » à titre d'actif ou de passif courant dans les états de la situation financière.

Les actifs et les passifs monétaires du Fonds sont convertis en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle du Fonds, au taux de change en vigueur à la date des états de la situation financière. Les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur au moment de l'acquisition des actifs ou de la prise en charge des obligations.

Compensation des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est inscrit dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, ainsi qu'une intention de procéder à un règlement sur la

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020 et 2019

base du montant net, ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le Fonds peut conclure diverses conventions qui ne remplissent pas les critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent néanmoins de compenser les montants dans certaines circonstances, comme la résiliation de contrats.

Dépréciation des actifs financiers

Le Fonds évalue, à chaque date de présentation de l'information financière, s'il existe des preuves objectives qu'un actif financier au coût amorti a perdu de la valeur. Si de telles preuves existent, la perte de valeur est comptabilisée comme étant la différence entre le coût amorti de l'actif financier et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisés en utilisant le taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. Les pertes de valeur liées aux actifs financiers au coût amorti sont reprises dans les périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que l'événement donnant lieu à la diminution peut objectivement être lié à un événement qui survient après la comptabilisation de la perte de valeur.

Évaluation des parts rachetables du Fonds

Les parts rachetables en circulation du Fonds donnent droit à une distribution du résultat net et des gains en capital nets réalisés au moins une fois l'an, en plus de l'option de rachat continue. Conformément aux exigences de la norme IAS 32, *Instruments financiers : présentation*, les parts rachetables en circulation du Fonds sont classées comme étant des passifs financiers et évaluées aux montants de rachat. Les parts rachetables du Fonds sont émises et rachetées à la valeur liquidative par part déterminée à la date d'évaluation (un jour où la Bourse de Toronto est ouverte), déduction faite des frais de rachat applicables.

Répartition des produits et des charges

Les charges directement attribuables à une série sont imputées directement à cette série. Les revenus, les gains et les pertes réalisés et latents qui découlent des opérations de placement et d'autres charges sont répartis proportionnellement entre chaque série selon la valeur liquidative relative de chaque série.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités d'exploitation, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités d'exploitation, par part, est basée sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée aux activités d'exploitation (à l'exclusion des distributions sur frais de gestion) divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours des exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019.

Impôt sur le résultat

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux fins de l'impôt sur le revenu et distribue annuellement la totalité de son revenu de placement imposable net et de ses gains en capital imposables nets réalisés. Le montant des gains en capital nets réalisés imposables disponible pour les distributions est net du montant des gains en capital nets que le Fonds retient afin de lui permettre d'utiliser pleinement les crédits d'impôt disponibles attribuables aux rachats au cours de l'exercice. Seuls les porteurs de parts paient de l'impôt relativement à ces revenus et à ces gains en capital nets réalisés. Par conséquent, aucune charge d'impôt sur le revenu canadien n'a été inscrite dans les états financiers du Fonds.

Les retenues d'impôt sur le revenu de dividendes étrangers sont déduites à la source.

3. ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses dans le cadre de l'application des méthodes comptables, qui peuvent avoir une influence sur les montants des actifs, des passifs, des produits et des charges présentés à la date de présentation de l'information financière et au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations et jugements critiques du Fonds relativement à la préparation des états financiers sont présentés ci-dessous :

Depuis que l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'écllosion du nouveau coronavirus (COVID-19) était une pandémie le 11 mars 2020, les gouvernements du monde entier ont adopté des mesures d'urgence qui ont entraîné des perturbations commerciales, la volatilité des marchés et un ralentissement économique mondial.

Comme la durée et l'impact à long terme de la pandémie sur les entreprises et les marchés ne sont pas connus à la date de présentation de l'information financière, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable l'incidence sur les résultats financiers et la situation du Fonds au cours des périodes à venir.

Évaluation de la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée au moyen de techniques d'évaluation qui peuvent s'appuyer sur des sources d'évaluation réputées ou des prix indicatifs de teneurs de marché et d'autres sources semblables. Ces sources de prix ne sont utilisées qu'à titre indicatif et ne sont ni exécutoires ni contraignantes. Comme le gestionnaire doit faire preuve de jugement pour faire ces estimations, les justes valeurs peuvent différer des valeurs qui auraient été utilisées si un marché actif avait existé.

Classement des instruments financiers

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020 et 2019

Pour classer les instruments financiers que le Fonds détient, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants pour déterminer le classement le plus approprié conformément à IFRS 9. Le gestionnaire a évalué les modèles d'entreprise du Fonds, la manière dont tous les actifs et passifs financiers sont gérés et le rendement évalué à la juste valeur pour le groupe. Il a conclu que la juste valeur par le biais du résultat net, conforme à IFRS 9, fournit le classement le plus approprié des instruments financiers du Fonds.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Le Fonds considère le dollar canadien, soit la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel il exerce ses activités, comme sa monnaie fonctionnelle et de présentation. Le rendement du Fonds est évalué en dollars canadiens et ses liquidités sont gérées dans cette même monnaie.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation de la juste valeur

Le cadre hiérarchique de la juste valeur fournit au lecteur des états financiers des renseignements sur l'observabilité relative des données d'entrée utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La hiérarchie comporte les niveaux suivants :

Niveau 1 : Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués en utilisant les prix cotés (non ajustés) sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 : Les instruments financiers classés au niveau 2 sont évalués au moyen de données d'entrée autres que les prix cotés indiqués pour le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (c.-à-d., sous forme de prix) ou indirectement (c.-à-d., dérivés du prix), y compris les données d'entrée sur des marchés qui ne sont pas considérés comme actifs.

Niveau 3 : Les instruments financiers classés au niveau 3 sont évalués au moyen des données d'entrée qui ne sont pas observables sur le marché (données d'entrée non observables).

Le classement hiérarchique est fondé sur la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui est importante pour l'évaluation de la juste valeur. Le tableau suivant présente les justes valeurs des instruments financiers du Fonds selon leur niveau hiérarchique aux 31 décembre 2020 et 2019.

	Juste valeur des actifs financiers au 31 décembre 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Caldwell Canadian Value Momentum Fund				
Actions	92 604 057	-	-	92 604 057
	92 604 057	-	-	92 604 057

	Juste valeur des actifs financiers au 31 décembre 2019			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Caldwell Canadian Value Momentum Fund				
Actions	48 535 786	-	-	48 535 786
	48 535 786	-	-	48 535 786

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux au cours des exercices terminés les 31 décembre 2020 et 2019.

5. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal des affaires, chaque fonds peut être exposé à divers risques financiers liés aux instruments financiers et aux marchés dans lesquels il investit directement. Le gestionnaire cherche à réduire au minimum les effets néfastes potentiels de ces risques sur le rendement d'un fonds en ayant recours à des conseillers professionnels d'expérience, en surveillant au quotidien les avoirs du Fonds et les événements du marché et en diversifiant le portefeuille de placements dans les limites des objectifs de placement.

Le gestionnaire a mis en place des pratiques qui permettent de surveiller les rendements compte tenu du profil de risque du Fonds et de veiller à ce que ceux-ci se conforment aux restrictions en matière de placement afin de s'assurer que chaque fonds est géré conformément à ses objectifs de placement déclarés, à ses stratégies et à la loi sur les valeurs mobilières applicable.

Voici un résumé des principaux risques :

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020 et 2019

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration de l'exposition dans une même catégorie, que ce soit l'emplacement géographique, le type d'actif, le secteur d'activité ou les contreparties.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des placements du Fonds par secteur économique en pourcentage de l'actif net aux 31 décembre 2020 et 2019.

	31 décembre 2020		31 décembre 2019	
	Pourcentage de l'actif net	Juste valeur	Pourcentage de l'actif net	Juste valeur
	%	\$CA	%	\$CA
Matériels	37,2 %	37 961 500	7,6 %	4 073 544
Produits industriels	22,7 %	23 185 267	23,6 %	12 632 148
Biens de consommation discrétionnaire	10,4 %	10 557 988	5,3 %	2 818 816
Immobilier	7,9 %	8 045 650	0,0 %	–
Technologies de l'information	5,6 %	5 709 052	6,6 %	3 564 376
Énergie	3,8 %	3 833 800	12,3 %	6 581 338
Services financiers	3,2 %	3 310 800	18,5 %	9 907 688
Biens de consommation de base	0,0 %	–	16,7 %	8 957 876
Total des actions	90,8 %	92 604 057	90,6 %	48 535 786
Autres actifs, moins les passifs	9,2 %	9 352 692	9,4 %	5 064 841
Total de la valeur liquidative	100,0 %	101 956 749	100,0 %	53 600 627

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un fonds. Le risque de crédit est principalement concentré dans les placements qu'un fonds fait dans des instruments d'emprunt et des dérivés. La juste valeur des instruments d'emprunt et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur, de la contrepartie ou des deux. Si le Fonds investit dans des FNB, il pourrait être exposé au risque de crédit indirect si ces FNB investissent dans des instruments d'emprunt et des dérivés. Le Fonds est également exposé au risque de crédit de contrepartie sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir des courtiers et les autres soldes à recevoir. Toutes les transactions sur titres cotés effectuées par le Fonds sont réglées ou payées à la livraison par l'entremise de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme étant minime puisque la livraison des titres vendus n'a lieu qu'une fois que le courtier a reçu le paiement et le paiement n'est effectué à l'égard d'un achat qu'une fois que le courtier a reçu les titres. La transaction échouera si l'une des parties ne respecte pas son obligation.

Les notations financières auxquelles nous faisons référence proviennent de Standard & Poor's (« S&P Global ») ou de DBRS Morningstar (« DBRS »). Le Fonds peut investir dans des actifs financiers qui constituent des placements privés et qui ne sont donc pas notés par DBRS ou S&P Global.

Aux 31 décembre 2020 et 2019, le Fonds ne détenait aucun placement important dans des instruments d'emprunt ou des dérivés.

Risque de change

Le Fonds peut investir dans des titres libellés en monnaies autres que sa monnaie de présentation. Le Fonds pourrait donc être exposé au risque que le taux de change de la monnaie de présentation, le dollar canadien, par rapport aux autres monnaies varie d'une manière qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur présentée pour cette part des actifs du Fonds.

Le Fonds ne détient aucun montant en trésorerie libellé en monnaies autres que le dollar canadien. Par conséquent, le Fonds n'était pas exposé à un risque de change important aux 31 décembre 2020 et 2019.

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds peut investir dans des titres à taux fixe et à taux variable. Les produits du Fonds peuvent être influencés par des variations des taux d'intérêt se rapportant à des titres particuliers ou par l'incapacité de la direction d'obtenir des rendements semblables à l'expiration de contrats ou à la vente de titres. Les fluctuations des taux d'intérêt ou l'attente de telles fluctuations à l'avenir pourraient avoir une incidence sur la valeur des titres à taux d'intérêt fixe.

La majorité des actifs et passifs financiers du Fonds ne portent pas intérêt. Par conséquent, le Fonds n'était pas exposé à un risque important découlant des fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché aux 31 décembre 2020 et 2019.

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020 et 2019

Risque de liquidité

Le Fonds doit conserver suffisamment de trésorerie et de titres négociables et gérer le risque de liquidité au moyen de sa capacité à liquider des positions sur le marché.

L'exposition du Fonds au risque de liquidité porte sur le rachat périodique de parts au comptant. Le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et peut facilement liquider ces positions, au besoin, pour répondre à ses besoins en trésorerie.

Tous les passifs financiers ont une échéance de trois mois.

Autres risques de prix

Les autres risques de prix correspondent au risque que la valeur des instruments financiers fluctue en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt et de change), que ce soit en raison de facteurs propres à un placement individuel ou à son émetteur, ou de facteurs touchant les instruments négociés sur un marché ou un segment du marché. Tous les titres comportent un risque de perte en capital. Tous les instruments dérivés ou les instruments de capitaux propres détenus par le Fonds sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes entourant le prix futur des instruments. La direction atténue ce risque en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement. Le risque maximal découlant des instruments financiers correspond à leur juste valeur.

Au 31 décembre 2020, si la valeur de marché des placements du Fonds avait augmenté ou diminué de 10 %, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs, la valeur liquidative aurait augmenté ou diminué d'environ 9 260 406 \$ (31 décembre 2019 – 4 853 579 \$). Les résultats réels pourraient différer significativement de cette analyse.

6. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES ET CHARGES D'EXPLOITATION

Frais de gestion

Le gestionnaire a le droit de recevoir des frais de gestion annuels correspondant à 1,50 %, 1,25 %, 1,00 % et jusqu'à 0,50 % pour les parts de série A, de série D, de série F et de série I, respectivement. Les frais de gestion des parts de série I sont négociés et payés directement par chaque investisseur au gestionnaire et ne dépasseront pas 0,50 %. Ces frais sont calculés quotidiennement et payés mensuellement. Depuis la création du Fonds, le gestionnaire a renoncé à une partie des frais de chaque série, mais il peut mettre fin à cette pratique en tout temps, à son gré.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, le Fonds a engagé des frais de gestion de 454 788 \$ (31 décembre 2019 – 381 243 \$) et a cumulé des frais de gestion à payer de 53 762 \$ (31 décembre 2019 – 35 330 \$).

Courtages

Le Fonds verse des courtages à Caldwell Securities Ltd (CSL), membre de son groupe, qui peuvent atteindre 0,50 % de la valeur liquidative de la série par année, à titre de rémunération pour les opérations de portefeuille effectuées par CSL. La stratégie de placement comporte des stratégies de négociation qui nécessitent un accès continu et en temps opportun à l'information sur le marché propre à certains placements de portefeuille, ainsi que des services d'exécution à forte interaction fournis en temps opportun par le courtier exécutant. CSL est en mesure de fournir ces services au Fonds à des taux fixes que Caldwell n'est pas par ailleurs en mesure d'obtenir d'autres courtiers indépendants. Les frais peuvent être rajustés selon le volume et la fréquence des services obtenus. Les opérations de portefeuille que des courtiers autres que CSL effectuent seront assujetties aux commissions, aux taxes et aux frais habituels de ces courtiers et seront comprises dans le coût d'acquisition ou déduites du produit de la vente de titres en portefeuille.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Caldwell Canadian Value Momentum Fund	325 736	245 590

Honoraires liés au rendement

Le gestionnaire a le droit de toucher des honoraires liés au rendement calculés à 20 % de toute croissance par rapport à l'indice de rendement total S&P/TSX (15 % dans le cas de la série I), sous réserve qu'il remplisse quatre conditions :

- (i) le cumul du rendement de la série depuis le début de l'exercice doit être positif;
- (ii) le rendement de la série doit être supérieur au cumul du rendement depuis le début de l'exercice de l'indice de rendement total S&P/TSX (l'« indice de référence »);
- (iii) la valeur liquidative courante doit excéder le plus haut sommet de valeur atteint par chacune des séries du Fonds;
- (iv) les honoraires liés au rendement du Fonds ne doivent pas réduire le cumul du rendement depuis le début de l'exercice en dessous de 0 %.

Si le rendement de l'indice de référence actuel est inférieur à celui de l'indice de référence à la date à laquelle les honoraires liés au

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020 et 2019

rendement ont été payés, le plus haut sommet de valeur correspondra à la valeur liquidative par part à la date à laquelle les derniers honoraires liés au rendement ont été payés, ou s'il est supérieur à celui de l'indice de référence à la date à laquelle les honoraires liés au rendement ont été payés, le plus haut sommet de valeur correspondra au produit de la valeur liquidative par part à la date à laquelle les derniers honoraires liés au rendement ont été payés et de la variation de l'indice de référence.

Le paiement des honoraires liés au rendement ne doit jamais faire diminuer le rendement net du Fonds au-dessous de zéro, auquel cas seulement une partie des honoraires liés au rendement serait payée. Les honoraires liés au rendement sont calculés et courus quotidiennement et payés annuellement à la dernière date d'évaluation de l'année, plus les taxes applicables.

Au moment du rachat des parts rachetables d'une série précise, la tranche cumulée des honoraires liés au rendement attribuée aux parts rachetées de cette série sera à payer par le Fonds à la fin du mois au cours duquel le rachat a lieu.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020, le Fonds a versé des honoraires liés au rendement de 528 055 \$ (31 décembre 2019 – 2 641 \$) et a cumulé des honoraires liés au rendement à payer de 528 055 \$ (31 décembre 2019 – 2 641 \$).

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable du paiement de la totalité des charges ayant trait à son exploitation et à la conduite de ses activités, notamment les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires du fiduciaire, les droits de garde, l'impôt, les courtages, les droits de dépôt réglementaires, les frais d'exploitation et d'administration, les frais liés aux services aux investisseurs, ainsi que les coûts des rapports financiers et des autres rapports.

Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à une partie des frais de gestion et prendre en charge une partie des frais de gestion et des charges d'exploitation autrement payables par le Fonds. Ces frais et charges sont résumés dans le tableau ci-dessous. Ces renoncements ou prises en charge peuvent être résiliés en tout temps par le gestionnaire, à son gré, ou peuvent être poursuivies indéfiniment.

	Frais de gestion pris en charge	
	2020	2019
Caldwell Canadian Value Momentum Fund	42 853 \$	47 193 \$

Comité d'examen indépendant (« CEI »)

Conformément au Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement, le gestionnaire a mis sur pied un CEI pour le Fonds. Le mandat du CEI consiste à examiner les questions de conflits d'intérêts et à faire des recommandations à leur égard, ou, dans certaines circonstances, à les approuver, mais seulement si ces questions lui sont soumises par le gestionnaire. La rémunération versée aux membres du CEI, le cas échéant, est imputée au Fonds et le montant est inclus dans les honoraires du comité d'examen indépendant dans les états du résultat global.

7. RABAIS DE COURTAGE SUR TITRES GÉRÉS

Les courtages et les autres coûts de transaction liés au portefeuille sont des coûts engagés dans le cadre de l'acquisition, de l'émission ou de la disposition d'actifs ou de passifs financiers. Des courtages peuvent être versés aux maisons de courtage qui fournissent certains services autres que des services d'exécution d'ordres, ou qui paient pour ces services, ce qui peut inclure les services liés à la recherche et à l'analyse de placements et à la production des rapports connexes, ainsi que les bases de données et les logiciels nécessaires à ces services. Le cas échéant et s'il est possible d'en déterminer le montant, la valeur des services fournis par des tiers ayant été payés par des courtiers pour le compte du Caldwell Canadian Value Momentum Fund au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2020 s'est élevée à 37 824 \$ (31 décembre 2019 – néant \$). Il n'est pas possible de faire une estimation raisonnable de la valeur de certains services exclusifs fournis par les courtiers.

8. PARTS RACHETABLES DU FONDS

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises en un nombre illimité de séries, chaque part représentant un droit de bénéficiaire égal et indivis dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chaque part de chaque série confère à son porteur un droit de vote et une participation égale à toutes les distributions effectuées par le Fonds. Les parts rachetables d'une série peuvent être consolidées ou subdivisées par le gestionnaire.

Les parts rachetables du Fonds peuvent être remises aux fins de rachat sur une base quotidienne, le prix de rachat par série par part correspondant à la valeur liquidative par part de la série calculée à la fermeture des bureaux à la date de rachat.

Le tableau suivant présente un résumé des variations des parts en circulation du Fonds au cours des exercices présentés :

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2020 et 2019

	Parts rachetables au début de l'exercice	Parts rachetables émises	Parts rachetables rachetées	Parts rachetables à la fin de l'exercice
31 décembre 2020				
Série A	1 256 679	679 904	(162 968)	1 773 615
Série D	8 952	13 510	(794)	21 668
Série F	1 857 538	1 512 717	(657 627)	2 712 628
Série I	–	796 939	–	796 939
31 décembre 2019				
Série A*	1 226 779	300 426	(270 526)	1 256 679
Série D	–	8 952	–	8 952
Série F	2 046 514	654 619	(843 595)	1 857 538

*Auparavant, parts de série O

Information sur le capital

Le capital du Fonds est composé des parts rachetables émises. Les parts rachetables donnent droit aux distributions, le cas échéant, ainsi qu'au paiement d'une quote-part basée sur la valeur liquidative par part de série du Fonds au moment du rachat. Le Fonds n'a aucune restriction ni exigence en matière de capital au titre de la souscription et du rachat de parts rachetables. Les variations pertinentes sont présentées aux états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à ses stratégies et objectifs de placement et à ses pratiques de gestion des risques présentées à la note 5, le Fonds compte investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Ces liquidités peuvent être accrues au besoin par la vente de placements.

9. STATUT FISCAL

Imposition des fiducies de fonds commun de placement à capital variable

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les états financiers du Fonds n'incluent pas une charge d'impôt puisque tout revenu de placement net, y compris les gains en capital, est distribué aux porteurs de parts au cours de l'exercice ou est distribuable aux porteurs de parts et imposable entre leurs mains. L'impôt sur les gains en capital non versés aux porteurs de parts est recouvrable selon un calcul reposant sur le rachat de parts de chaque Fonds. Les pertes fiscales ne sont pas déductibles pour les porteurs de parts, mais le Fonds peut les reporter en avant comme le permet la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Les retenues d'impôt sur le revenu de dividendes étrangers sont déduites à la source.

Pertes reportées

Les pertes en capital nettes réalisées du Fonds peuvent être reportées en avant pour une période indéfinie afin de réduire les gains en capital nets réalisés futurs. Les pertes en capital brutes du Fonds à la fin de chaque exercice s'établissaient comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Caldwell Canadian Value Momentum Fund	814 603	814 603

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant afin de réduire le bénéfice imposable pendant une période maximale de 20 ans. Les pertes autres qu'en capital du Fonds à la fin de chaque exercice s'établissaient comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Caldwell Canadian Value Momentum Fund	652 657	652 657

10. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aucun événement important ne s'est produit entre la date de l'état de la situation financière et la date d'autorisation des états financiers qui, selon la direction, exigerait la présentation de renseignements supplémentaires dans les états financiers.